

Délibération du Comité Directeur du 11 janvier 2014

Délibération 2014-03 : Mallette Ecole de Triathlon

Présents : René MOUSSEL, Maryvonne AVELOT, Djamil BOULENOUAR, Alain BOURDOISEAU, Emmanuel COLIN, Pascal DA GRACA, Christian DURIER, Stéphane DUVERGER, Michel FABEL, Gérard PETEL, Robert SROKA. Jeannie SANSOUS

Excusés : Robin MOUSSEL, Mickaël ANTONIN : Thierry DEYGLUN

Ecole Française de Triathlon

La Ligue prendra en charge l'achat d'une mallette d'un coût unitaire de 95 € par école de Triathlon. Vote à l'unanimité.